REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 27 mars 2018 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Vesoul

NOR: JUSB 1809060A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Cyril CORDIER, adjoint administratif stagiaire, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au tribunal de grande instance de Vesoul.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BESANCON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 27 mars 2018

La gade des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TÖRCHY